

2 SEPTEMBRE 2019

#NEWEU

#GREENDEAL

#COMMISSION
EUROPE

#CLIMAT

#ÉNERGIE

■ THOMAS
PELLERIN-CARLIN

Chef du Jacques Delors
Energy Centre

■ EMILIE MAGDALINSKI

Chercheuse au
Jacques Delors
Energy Centre

■ JEAN-ARNOLD VINOIS

Conseiller, Union de
l'énergie à l'Institut
Jacques Delors, Paris

1- ÉNERGIE & CLIMAT

2- EUROZONE

3- COMMERCE

4- POLITIQUE EXTÉRIEURE
& SÉCURITÉ

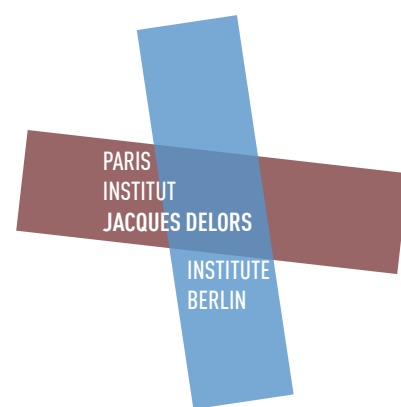
5- NUMÉRIQUE

6- DEMOCRATIE

7- MIGRATION

8- EMPLOI &
SOCIAL

9- BUDGET



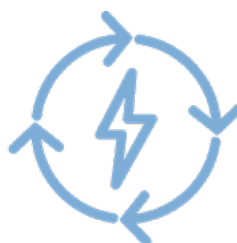
NEW BEGINNINGS

LE « GREEN DEAL » POUR L'EUROPE COMMENCE PAR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE !

La présente note résulte d'une coopération entre les Instituts Jacques Delors de Paris et de Berlin et fait des propositions concrètes pour la législature européenne à venir.

Le dérèglement climatique est là. La température moyenne mondiale a déjà augmenté de plus de 1°C. Les événements météorologiques extrêmes sont plus fréquents et plus intenses. Comme l'indique la Présidente-élue de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, « Que ce soit en Finlande, où les céréaliers sont touchés par la sécheresse, ou en France, où a sévi une vague de chaleur mortelle : nous ressentons toute la réalité du changement climatique »¹.

Cependant, **nos sociétés n'évoluent pas assez rapidement pour éviter les irréversibles conséquences du dérèglement climatique**². L'accord de Paris sur le climat a entériné l'objectif final de « neutralité climatique » (parfois aussi appelé 'neutralité carbone'), c'est à dire réduire les émissions de gaz à effet de serre de manière à ce qu'elles soient suffisamment modestes pour être compensées par des puits de carbone (tels que les forêts ou l'agriculture).



Pour lutter contre le dérèglement climatique en Europe et dans le reste du monde, **l'Europe doit devenir l'archétype d'une transition réussie vers une économie neutre pour le climat, en commençant par une transition énergétique** qui permette à l'Europe de devenir plus prospère, socialement juste et politiquement unie.

Pour atteindre cet objectif, la prochaine Commission européenne doit réaliser la promesse d'Ursula von der Leyen d'un « **Green Deal** » pour l'Europe. **Ce Pacte doit s'articuler autour de trois éléments : ambition climatique, compétitivité basée sur l'innovation et justice sociale.** Ils sont essentiels pour parvenir à un large accord politique et pour s'assurer que celui-ci repose sur des politiques permettant d'accélérer la transition énergétique.

1. Ursula von der Leyen, *Discours d'ouverture de la session plénière du Parlement européen*, Strasbourg, 16 juillet 2019.

2. GIEC, 1,5°C Report, 2018.

Electeurs du prochain Parlement européen : En premier : Et ensuite : (Max 1 answer), (% 20)



|||||



1 ■ Le dérèglement climatique : un défi politique majeur pour l'Europe

Défi majeur pour l'avenir de l'Europe, le dérèglement climatique est un domaine dans lequel l'action de l'UE peut être décisive. Avec l'économie, le chômage et l'immigration, **le dérèglement climatique compte désormais parmi les principales priorités des citoyens européens** (voir Graphique 1). C'est particulièrement le cas dans les pays d'Europe du Nord-Ouest (voir Graphique 2)³.

L'UE a également les moyens d'agir de manière déterminante pour lutter contre le dérèglement climatique. Au niveau international, l'UE joue un rôle essentiel dans l'accord de Paris sur le climat. Alors que l'Europe n'émet que 10% des émissions mondiales de gaz à effet de serre, elle représente 20% de l'économie mondiale et compte pour 30% des publications scientifiques de haut niveau. L'UE peut ainsi devenir le prototype d'une transition mondiale réussie vers une économie neutre pour le climat. Et **quand l'Europe est leader, d'autres aspirent à faire mieux**, comme c'est déjà le cas, par exemple en Chine, au Chili ou en Californie.

En Europe, l'UE a développé de solides politiques en matière d'énergie, d'agriculture, de recherche et d'innovation qui permettent

de lutter contre le dérèglement climatique. Cette note se concentre sur la **politique énergétique**, et plus précisément sur ce que l'UE devrait faire pour parvenir à la neutralité climatique en matière d'**électricité, de transports, de chauffage et de climatisation**, pour l'ensemble des citoyens et entreprises en Europe.

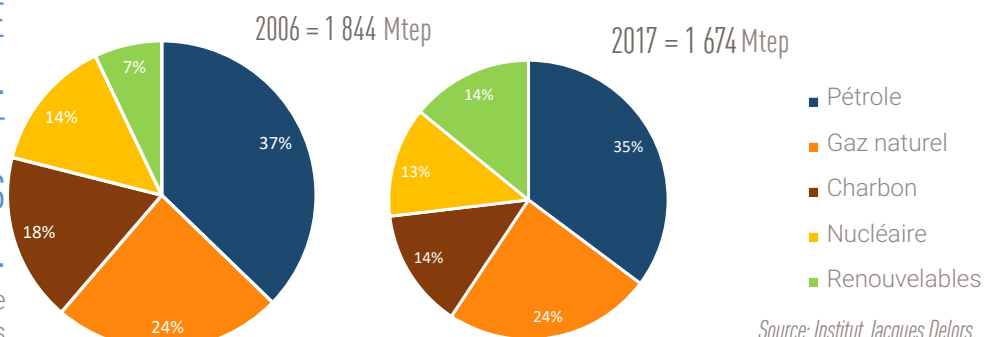
2 ■ État des lieux de la transition énergétique en Europe

Pour lutter contre le dérèglement climatique, l'Europe doit poursuivre sa transition énergétique. Il s'agit d'un effort véritablement historique car une telle transition n'a jamais eu lieu. Au cours des deux derniers siècles, la demande énergétique n'a cessé d'augmenter et les hommes ont consommé toujours plus de biomasse, de charbon, de pétrole, de gaz et d'énergie nucléaire. **Le système énergétique actuel est donc le résultat des additions énergétiques**, c'est-à-dire un système dans lequel nous consommons d'importantes quantités de combustibles fossiles polluants⁴. **Nous devons donc réaliser la toute première transition énergétique**, au cours de laquelle l'efficacité énergétique doit contribuer à réduire la demande énergétique tandis que les combustibles fossiles sont remplacés par des énergies renouvelables.

GRAPHIQUE 3 ■ Évolution du mix énergétique primaire de l'UE

LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
DIMINUE EN EUROPE.
LE MIX ÉNERGÉTIQUE DEVIENT
PROGRESSIVEMENT PLUS
PROPRE.

En 11 ans, la consommation d'énergie a baissé de 10% et la part des énergies renouvelables a doublé.



Source: Institut Jacques Delors, à partir de données Eurostat

3. Il est aussi à noter que les eurodéputés Verts ont presque tous été élus dans des pays du Nord-Ouest de l'Europe.

4. Jean-Baptiste Fressoz, « Pour une histoire désorientée de l'énergie », Entropia n°15, 20L413.

Pour cela, **l'UE a de nombreux atouts en main** : un large soutien populaire dans la mesure où 90% des Européens sont favorables à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables⁵, l'activisme de la société civile et des maires⁶ mais aussi des salariés et des entrepreneurs qualifiés, ainsi que la capacité d'investissement requise⁷.

La transition énergétique en Europe est déjà en cours. La demande énergétique européenne a atteint un pic en 2006, permettant aux énergies renouvelables nouvellement déployées de remplacer des énergies fossiles (voir Graphique 3).

Plus important encore, **l'UE dispose désormais d'une véritable politique énergétique**⁸. Au cours des dix dernières années, l'Union européenne est passée d'une absence de compétence juridique précise dans le domaine de l'énergie⁹ à une véritable politique énergétique.

Cette politique européenne de l'énergie repose sur trois objectifs:

1. Réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20% d'ici 2020 et de 40% d'ici 2030, par rapport aux niveaux de 1990. L'UE est en bonne voie pour réaliser ses objectifs. Ursula von der Leyen souhaite un objectif plus ambitieux pour 2030 (50% ou 55%). Elle propose également une législation européenne sur le climat créant l'objectif juridique pour l'UE de parvenir à la neutralité climatique d'ici 2050.

2. Développer les énergies renouvelables pour couvrir 20% de la demande énergétique de l'UE d'ici 2020 et 32% d'ici 2030. L'Europe n'est pas encore sur la bonne voie pour atteindre ces objectifs, en raison de l'absence de progrès dans plusieurs États membres, dont la France.

3. Améliorer l'efficacité énergétique de 20% d'ici 2020 et 32,5% d'ici 2030. L'UE peut y parvenir si elle prend les bonnes décisions au cours des cinq prochaines années, notamment dans les secteurs des bâtiments et des transports.

Pour atteindre ses objectifs énergétiques et climatiques, l'UE a développé un ensemble complet d'outils qui articule législation, outils d'appui et soutien financier (voir Graphique 4).

Néanmoins, la prochaine Commission européenne doit relever trois défis majeurs de la transition énergétique :

1. Alors que la lutte contre le dérèglement climatique est une extrême urgence, notre système énergétique évolue lentement.

En réduisant notre consommation d'énergie et en encourageant les énergies renouvelables, nous sommes sur la bonne voie. Néanmoins, le rythme est trop lent pour lutter efficacement contre le dérèglement climatique.

2. Certaines politiques suscitent des inquiétudes en termes de **compétitivité**. Il s'agit ici d'arbitrer entre protéger des industries qui sont en train de disparaître (par exemple le charbon), soutenir des industries en transition (par exemple les entreprises automobiles) et appuyer des industries émergentes (par exemple l'éolien en mer).

3. Certaines politiques peuvent avoir des conséquences sociales. Les manifestations en Bulgarie en 2013 et le mouvement des gilets jaunes en France en 2018, déclenchés tous deux par l'augmentation des prix de l'énergie, montrent que la transition énergétique ne peut se faire au détriment des citoyens les plus pauvres et des classes moyennes, dont la vie quotidienne est

⁵. Eurobarometer, [Special Eurobarometer 435 Report](#), November 2015.

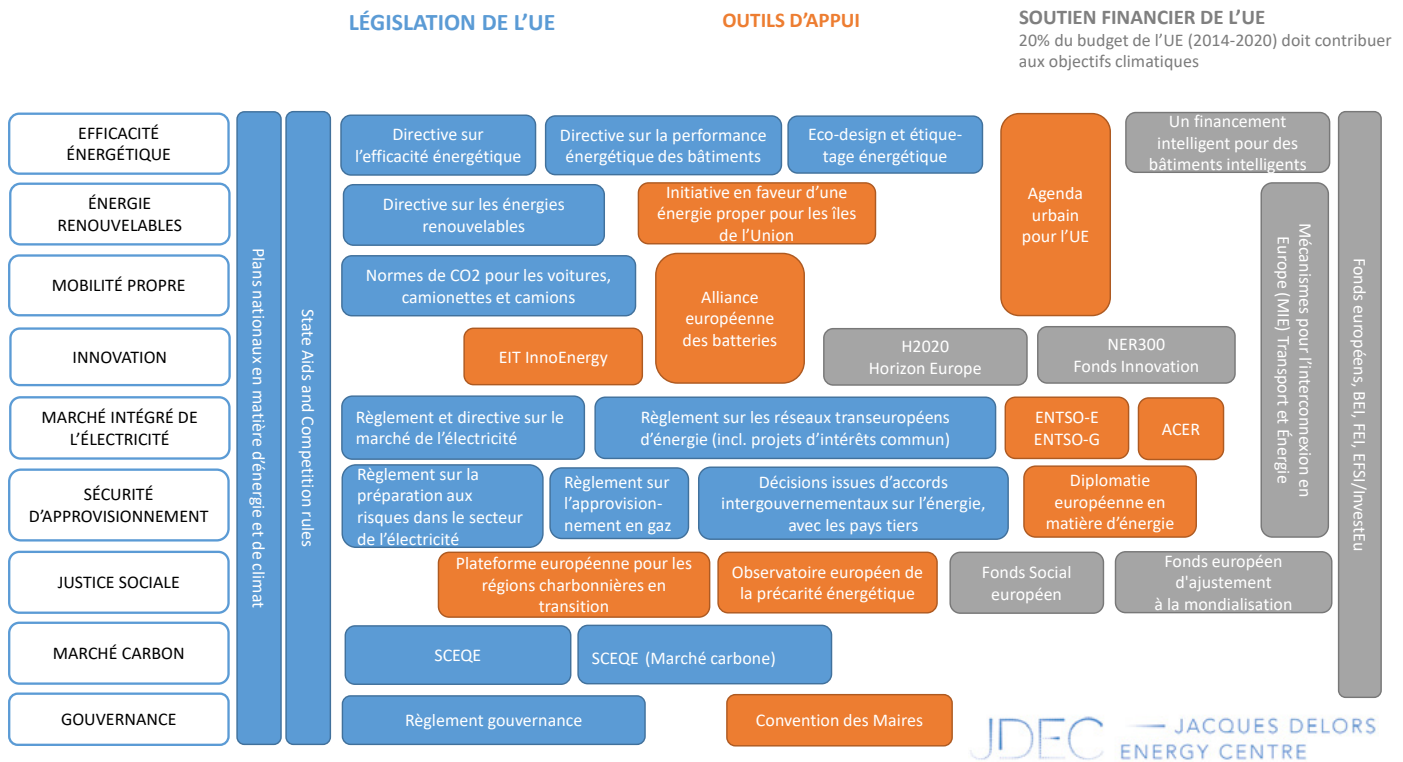
⁶. Tels que les 9 000 maires européens de la [Convention des maires](#).

⁷. Policy paper d'Eulalia dans la série « New Beginnings ».

⁸. Jean-Arnold Vinois, Thomas Pellerin-Carlin, « L'Europe de l'Energie existe : le citoyen l'a rencontrée », Décryptage de l'Institut Jacques Delors, mai 2019.

⁹. Dans les traités européens, le premier article octroyant à l'UE une compétence juridique pour développer une politique énergétique était l'article 194, introduit en décembre 2009, avec l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne.

GRAPHIQUE 4 ■ Politique énergétique de l'UE, principaux outils en 2019



Source : Jacques Delors Institute, own elaboration

fortement affectée par ces politiques. Il est temps de comprendre que **la transition énergétique doit être socialement juste si l'on souhaite qu'elle réussisse.**

3 ■ Un « Green Deal » pour l'Europe : mettre l'ambition climatique, l'innovation et la justice sociale au cœur de la transition énergétique

La première priorité d'Ursula von der Leyen pour l'Europe est le « **Green Deal** ». Sa Commission devra élaborer un projet politique autour de trois éléments : ambition climatique, compétitivité basée sur l'innovation et justice sociale. Cette articulation est nécessaire tant du point de vue de la cohérence des politiques publiques, que de la stratégie politique.

En matière de *politiques publiques*, pour atteindre la neutralité climatique, nous

avons besoin de modèles économiques, de technologies, d'infrastructures et de comportements innovants. Nous avons également besoin de politiques sociales qui soutiennent l'ensemble des travailleurs et citoyens dans la transition et permettent une plus grande justice sociale en Europe.

En matière *destratégique* politique, seule une large coalition est susceptible de porter le changement en Europe. **L'Europe a donc besoin d'une ambition climatique** pour recueillir le soutien des personnalités politiques à tendance écologiste, des ONG et des citoyens, notamment en Europe du Nord-Ouest (voir Carte n°1). Cette ambition doit être **appuyée par un agenda sérieux pour l'innovation et la compétitivité**, de manière à recueillir le soutien des entreprises mais aussi des responsables politiques et citoyens pro-marché et de droite. Un **Pacte social pour la transition énergétique**, destiné à la fois aux travailleurs et aux Européens les plus pauvres, est essentiel pour recueillir le soutien des syndicats et des ONG sociales,

ainsi que des responsables politiques et citoyens de gauche, notamment au sud et à l'est de l'Europe.

Dans la dernière partie de cette note, nous esquissons le contenu de ces trois priorités complémentaires.

3.1 L'ambition climatique du « Green Deal » pour l'Europe :

La Commission européenne, le Parlement européen et 24 des 28 États membres de l'UE soutiennent déjà l'objectif de parvenir à la neutralité climatique en Europe d'ici 2050. Il deviendra donc l'objectif officiel de l'UE dans les mois à venir, sans doute dans le cadre de la législation européenne sur le climat que propose Ursula von der Leyen.

Ensuite, la Commission européenne doit élaborer un ensemble de mesures destiné à ouvrir la voie aux transformations nécessaires pour parvenir à la neutralité climatique. Pour la transition énergétique, la Commission européenne doit :

1. Élaborer une stratégie ambitieuse pour une rénovation en profondeur des bâtiments, qui représentent 40% de la consommation énergétique européenne. Nous devons donc rénover chaque année 3% de l'ensemble des bâtiments, alors que le taux actuel oscille entre 1 et 1,5%¹⁰. Il faut aussi améliorer considérablement la qualité de la rénovation : des petites rénovations telles que la seule isolation d'un toit sont insuffisantes ; seule une approche globale de la rénovation des bâtiments peut permettre d'importantes économies d'énergie, p.ex. en rénovant un immeuble entier¹¹.

2. Développer une stratégie globale pour une mobilité propre, dans la mesure où les transports comptent pour 33% de la consommation énergétique européenne. La Commission doit :

- Aider les États, les régions et les villes à **réduire les besoins en transports**. Cela implique non seulement de repenser l'aménagement urbain pour réduire les distances entre les zones résidentielles et les lieux de travail, mais aussi de favoriser des modes de travail tels que le télétravail.

- **Passer de modes de transports polluants à des modes plus propres**. Pour les courtes distances, il convient de remplacer l'usage de la voiture par **la marche, le vélo et les transports publics**. De nombreuses villes limitent déjà l'accès des voitures, comme la ville de [Pontevedra](#) en Espagne. Pour les longues distances, il est essentiel que la pollution engendrée par le secteur **aérien** soit répercutée dans le prix des billets d'avion, notamment par une taxation plus juste. L'UE doit en outre apporter un meilleur soutien à l'innovation dans le secteur **ferroviaire**, en encourageant notamment le fret et les trains de nuit.

- Remplacer les modes de transport polluants par des options plus propres. Cela implique d'adopter des **véhicules électriques** et de s'accorder sur la date d'arrêt des ventes de voitures diesel et essence en Europe (par exemple d'ici 2040). Les villes investissent déjà dans des flottes de bus électriques mais l'UE et les autorités locales doivent accélérer cette tendance.

3. Accélérer le changement dans les secteurs de l'électricité et du gaz. L'UE doit coordonner la sortie du charbon en Europe, qui est actuellement en cours mais se fait sur la base de décisions nationales non

¹⁰. Source : European Commission, [A Clean Planet for all – in depth analysis](#), November 2018, Figure 41.

¹¹. Ainsi, l'entreprise [EnergieSprong](#) réalise déjà des rénovations intégrales de maisons, les transformant en bâtiments « à énergie nulle ».

coordonnées¹². Les énergies renouvelables doivent être développées à grande échelle pour remplacer l'électricité actuellement produite par des centrales à charbon ou nucléaires, qui seront arrêtées dans les années à venir. Il est essentiel de coupler les secteurs de l'électricité et du gaz. Ce dernier doit se transformer, notamment par le recours à des modèles économiques basés sur l'efficacité énergétique, au « gaz vert » et à l'« hydrogène vert ».

4. Motiver les entreprises européennes à élaborer un « **Engagement des entreprises européennes en faveur du climat** »¹³, dans le cadre du « Pacte européen pour le climat » d'Ursula von der Leyen.

5. Encourager les entreprises et les citoyens à faire les choix les plus écologiques possibles. Il s'agit désormais d'un domaine largement documenté¹⁴ et plusieurs outils sont expérimentés en Europe : mise en place de compteurs intelligents (« smart meters ») intégrant des outils de comparaison aidant les consommateurs à optimiser leur consommation à domicile (par exemple *Opower*, *Wivaldy*), services reposant sur des modèles économiques innovants basés sur la neutralité carbone (par exemple Centrica, Engie) ou services de mobilité (par exemple Renault Mobility).

6. Être exemplaire. La Commission doit mettre en pratique ce qu'elle préconise, en rénovant par exemple ses propres bâtiments et en utilisant davantage le train

comme mode de transport. La création d'un poste de **Premier vice-président de la Commission européenne en charge du climat** permettrait de superviser toutes les politiques concernées.

3.2 La compétitivité basée sur l'innovation pour le « Green Deal » pour l'Europe :

Dans l'économie mondiale, **la compétitivité des entreprises européennes repose sur leur capacité à innover**. La technologie joue un rôle à part entière dans l'innovation¹⁵. Cependant, la majorité des efforts d'innovation requis aujourd'hui sont des innovations non-technologiques¹⁶, à savoir des innovations liées aux modèles économiques favorisant une mobilité propre, aux mécanismes de financement de la rénovation visant à améliorer l'efficacité énergétique, aux comportements et aux normes sociales en matière de tourisme, etc.

Pour renforcer la compétitivité, les décideurs politiques et chefs d'entreprise doivent **exploiter le potentiel dormant d'innovation en Europe**. La Commission Juncker a déjà fait beaucoup¹⁷. Mais la Commission von der Leyen doit faire plus encore :

1. Améliorer le financement de l'innovation, en commençant par investir au moins 120 milliards d'euros dans Horizon Europe, son principal programme de recherche et d'innovation et en utilisant d'autres

¹². De nombreux États ont décidé de sortir du charbon, comme la France, la Suède, la Slovaquie, l'Irlande et l'Italie (d'ici 2022-2025), la Finlande, les Pays-Bas et le Portugal (2029-2030) et l'Allemagne (d'ici 2038). Source : <https://beyond-coal.eu/data/>

¹³. Les mesures spécifiques que pourrait comporter cet engagement sont détaillées dans la Note pour Évien du JDEC. Cet engagement s'inspire de l'expérience menée par des *entreprises américaines sous l'Administration Obama*.

¹⁴. ENABLE.EU, Written synthesis of ENABLE.EU's findings, June 2019.

¹⁵. Thomas Pellerin-Carlin, *Innovation for the energy & climate transition*, Jacques Delors Institute, MOOC, July 2019.

¹⁶. Climate Strategy & Partners, *Funding Innovation to Deliver EU Competitive Climate Leadership*, October 2018.

¹⁷. Thomas Pellerin-Carlin, *Invest in the clean energy future we want*, Jacques Delors Institute Policy Brief, January 2019.

outils¹⁸ pour soutenir le développement de l'écosystème d'innovation existant, notamment en Europe centrale et orientale.

2. Relever le défi de l'investissement. L'Europe doit parvenir à une réallocation des investissements publics et privés, pour passer des énergies aux énergies propres. La Commission européenne doit donc améliorer les mécanismes de **prix du carbone**, faire aboutir les projets d'Ursula von der Leyen de **transformer une partie de la Banque européenne d'investissement en une Banque pour le climat** et développer un « **Plan d'investissement soutenable pour l'Europe** » pour **débloquer 1 000 milliards d'euros** d'investissement durant la décennie 2020.

3. Investir dans les solutions les plus propres et les plus innovantes possibles. L'élaboration d'un « **Buy Clean Act** » à l'échelle européenne ouvrirait un vaste marché aux innovations propres, telles que la production de ciment à faible empreinte carbone dans le secteur du bâtiment. La diplomatie européenne pourrait alors encourager ses partenaires internationaux à adopter des dispositions similaires, **assurant ainsi un commerce international plus respectueux du climat** et soutenant les entreprises européennes offrant les options les plus propres sur le marché mondial.

4. Mobiliser les innovateurs et les entrepreneurs. C'est là que les **Missions Recherche et Innovation de l'UE** entrent en jeu, notamment celle visant à **parvenir à la neutralité climatique dans cent villes européennes d'ici 2030**¹⁹. Ces villes constitueront le laboratoire des solutions innovantes permettant d'aboutir à la neutralité climatique.

5. Élaborer une stratégie industrielle pour la transition vers la neutralité climatique.

L'Europe a besoin de grands projets industriels pour construire l'avenir que nous souhaitons. Nous avons désormais un modèle : **l'Alliance européenne des batteries**, une initiative développant une chaîne de valeur compétitive, soutenable et circulaire pour la fabrication de batteries en Europe²⁰. Elle peut inspirer des initiatives similaires dans d'autres secteurs, comme l'hydrogène vert, le ciment et l'acier à faible empreinte carbone, etc.

3.3 La justice sociale pour le « Green Deal » pour l'Europe :

En l'absence d'un soutien approprié, une augmentation des prix de l'énergie peut affecter injustement les citoyens et provoquer des contestations. Toutefois, il existe de nombreux moyens d'assurer une transition énergétique socialement juste. L'UE, en partenariat avec les États membres, les régions, les villes ainsi que les entreprises, les syndicats et les ONG, doit élaborer un « **Pacte social pour la transition énergétique** »²¹. Ce pacte garantira l'accompagnement des **travailleurs** durant la transition, à commencer par les travailleurs du secteur du charbon²², le développement de la **formation des jeunes Européens** dans les emplois de l'énergie propre ainsi que la **protection des familles européennes contre la pauvreté énergétique**.

Concrètement, la nouvelle Commission doit :

1. Accorder un financement européen approprié pour les régions charbonnières et leurs travailleurs, qui ont perdu leurs emplois à cause de la transition énergétique.

¹⁸. Eulalia Rubio, Fabian Zuleeg, Thomas Pellerin-Carlin, Emilie Magdalinski, Marta Pilati, Philipp Ständer *Mainstreaming innovation funding in the EU budget*, Jacques Delors Institute, Study, May 2019.

¹⁹. Mariana Mazzucato, *Mission-Oriented Research & Innovation in the European Union*, European Commission, February 2018.

²⁰. Voir Commission européenne, *Plan d'action stratégique sur les batteries*, 17 mai 2018.

²¹. Jacques Delors, Sofia Fernandes, Thomas Pellerin-Carlin, « *L'Europe a besoin d'un pacte social pour la transition énergétique* », Policy Brief, Institut Jacques Delors, janvier 2018.

²². Thomas Pellerin-Carlin, Monika Oczkowska, *Just Energy transition: A reality test in Europe's Coal regions*, Jacques Delors Institute

Ursula von der Leyen souhaite créer le « **Fonds pour une transition juste** » préconisé par l'Institut Jacques Delors²³. Ce fonds doit créer des synergies avec les Fonds régionaux et sociaux de l'UE, afin de soutenir les régions charbonnières et d'aider les travailleurs à trouver un nouvel emploi.

2. Créer des centres européens d'excellence pour les apprentis dans des emplois spécifiques à la transition énergétique (par exemple audits énergétiques, installation de pompes à chaleur). Par l'octroi de subventions et l'élargissement du programme Erasmus Pro, l'UE a la possibilité de faire des jeunes Européens des acteurs clés de la transition énergétique.

3. Fixer l'objectif d'une « zéro pauvreté énergétique » d'ici 2030. Cela peut partir d'une déclaration ambitieuse selon laquelle « **en hiver, aucune famille européenne ne doit souffrir du froid chez elle** ». Un tel objectif requiert des mesures et des outils de financement pour s'attaquer à la racine de la pauvreté énergétique : l'inefficacité énergétique des bâtiments. L'argent public doit aider à rénover les bâtiments, au lieu de

continuer à subventionner la consommation de combustibles fossiles.

Conclusion

Ursula von der Leyen a choisi de faire du « Green Deal » sa priorité numéro un de son mandat de présidente de la Commission européenne. Elle devra parvenir à des avancées concrètes, notamment en accélérant la transition énergétique. Sur la base de cette priorité, elle doit donc construire une vaste coalition, à la fois au Parlement mais aussi entre les gouvernements et sociétés de l'UE.

C'est pourquoi nous pensons que la Commission européenne doit structurer le « Green Deal » pour l'Europe autour de trois priorités complémentaires : une ambition climatique qui fixe le cap, une compétitivité basée sur l'innovation pour aider les entreprises européennes à développer des solutions énergétiques propres pour l'Europe et le monde, ainsi que la justice sociale pour améliorer les conditions de vie de tous les Européens.

²³. Jacques Delors, Sofia Fernandes, Thomas Pellerin-Carlin, « [L'Europe a besoin d'un pacte social pour la transition énergétique](#) », Policy Brief, Institut Jacques Delors, janvier 2018.

Directeur de la publication : Sébastien Maillard & Henrik Enderlein ■ La reproduction en totalité ou par extraits de cette contribution est autorisée à la double condition de ne pas en dénaturer le sens et d'en mentionner la source ■ Les opinions exprimées n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s) ■ L'Institut Jacques Delors ne saurait être rendu responsable de l'utilisation par un tiers de cette contribution ■ Traduction: Mathilde Durand ■ © Institut Jacques Delors et Jacques Delors Institut – Berlin



JACQUES DELORS INSTITUTE
BERLIN
Centre for European Affairs at the Hertie School of Governance

JDEC — JACQUES DELORS
ENERGY CENTRE



Institut Jacques Delors
18 rue de Londres, 75009 Paris
info@delorsinstitut.eu – www.institutdelors.eu
Jacques Delors Institute – Berlin
Friedrichstraße 194, 10117 Berlin, Allemagne
info@delorsinstitut.de – <https://www.delorsinstitut.de>